

L'EAU UNE RESSOURCE RENOUVELABLE MAIS MENACÉE

Introduction :

L'eau est une ressource très inégalement répartie : 97,5% pour les océans/mers & 2% par les glaciers : seulement 0,7% d'eau douce accessible : ce qui est théoriquement suffisant, mais les écarts de dvlpt rendent l'accès à cette dernière très inégale : 11% n'y a pas accès selon l'ONU en 2012 : l' « or bleu » est au cœur de tensions géopolitiques à toutes les échelles

Problématique : Dans quelle mesure l'eau constitue-t-elle une ressource abondante, mais dont la répartition et la qualité sont très inégales.

I/ L'eau, une ressource abondante, mais dont la répartition et la qualité sont très inégales

1. Une ressource inégalement répartie

- Inégalités à toutes les échelles : Si la majorité des pays ont des ressources suffisantes certains sont confrontés à des ressources limitées : situation de stress hydrique, mais se vérifie aussi à une échelle plus fine : ex : Nord de la Chine, l'Ouest des USA, alors qu'à l'échelle nationale la situation n'est pas critique
- L'inégale répartition des zones de stockage et des grands bassins versants : ces disparités s'expliquent par des facteurs naturels : tel que l'inégale accès aux bassins versants : car rare sont ceux drainés par de très longs fleuves comme l'Amazone ou le Gange, de plus les nappes d'eaux souterraines varient selon les pays
- Les inégalités inter saisonnières et interannuelles : Ces variations peuvent aussi limiter l'accès à l'eau, car le régime de certains fleuves explique de très grandes divergences : ex : le Nil ou le Brahmapoutre

2. Un accès inégal à l'eau potable

- Des inégalités qui ne correspondent pas à l'inégale répartition : On constate de nombreuses discordances : certains pays dans une situation de stress hydrique comme l'Algérie ont la majeure partie de leur population qui a accès à l'eau alors que des pays comme le Cambodge ou le Congo qui ont bcp d'eau ont des taux d'accès parfois parmi les plus faibles du monde
- Disparité à toutes les échelles : Les pays développés ont pu compenser leur manque par une forte capacité d'adaptation : ex : Californie (système de barrages et d'aqueducs) / à l'inverse les pays du Sud n'ont pas toujours la capacité financière d'exploiter leur ressource : ex : Mozambique 3x + d'eau que la Fr mais moins de 50% a accès à l'eau potable

(et 8% à domicile) // ces inégalités = aussi au sein des villes > inégalités sociales car coût de l'eau >

II/ L'amplification de la pression sur les ressources hydriques :

② L'augmentation des prélèvements et des usages

- L'augmentation des prélèvements : L'augmentation de la population/ l'industrialisation/ l'urbanisation = facteurs qui contribuent à cette augmentation :> volume des prélèvements annuels x8 depuis 1900 : la situation est préoccupante pour les pays qui prélèvent plus que la capacité renouvelable
- Les usages de l'eau : l'agriculture est historiquement très consommatrice d'eau (la maîtrise de l'hydraulique agricole = fondement de plusieurs grandes civilisations). Ajd avec l'intensification essor de la consommation/ industrie = 2^{ème} plus gros secteur le plus consommateur d'eau (chimie/pétrochimie etc...) □ Émergence d'une concurrence pour l'accès à l'eau entre les pays du Sud et les grandes villes

② La diversification des acteurs de la production d'eau :

- Le rôle central des acteurs publics : Responsables de 60% des investissements dans le secteur de la production, distribution et assainissement : les acteurs publics jouent un rôle crucial/ à l'échelle locale les municipalités jouent aussi un rôle central// le rôle des institutions et des entreprises publiques est grandissant
- Le renforcement contesté des acteurs privés : Les entreprises privées ont vu leur rôle se renforcer : un petit nombre de FTN dominant le marché : Suez, Veolia... : ces entreprises privées du secteur public assument des missions de service public que les autorités peuvent leur déléguer dans le cadre de PPP : cependant depuis les 00s les FTN ont tendance à se désengager des pays pauvres au profit des pays émergents
- Le rôle limité des institutions internationales et de ses associations : Les OI telles que la Banque Mondiale, le FMI ou l'ONU jouent un rôle consultatif auprès des États/ les ONG et associations humanitaires et evt ont tendance un rôle de mobilisation de l'opinion publique// certaines OI jouent parfois un rôle d'arbitre comme la Cour internationale de justice qui tranche svnt dans des conflits liés à l'eau

② Des pollutions d'origine agricole, industrielle et urbaine

- Les pollutions liées aux intrants agricoles : la pollution d'origine agricole est la csqce de l'utilisation massive d'intrants chimiques et de pratiques comme la salinisation des sols/ et enfin les pesticides rendent certains produits impropres à la consommation.
- Des pollutions liées aux usages industriels et domestiques : des progrès en matière de lutte ont été accomplis dans les pays du Nord, mais les efforts dans les pays du Sud sont encore limités/ Si dans les PDN les effluents urbains sont traités dans des stations

d'épuration, plus du tiers de la population des pays d'Afrique Sub' et d'Asie n'ont pas accès à l'assainissement.

III/ Vers une gestion pacifiée et durable de l'eau

☐ Vers une gestion pacifiée :

- Les facteurs du risque hydro politique : Les facteurs naturels contribuent à renforcer les tensions liées à l'eau :> la concurrence pour celle-ci est particulièrement vive dans les régions arides et semi-arides où le contrôle des fleuves est cruciale : ex : le projet du GAP (série de barrages turcs) à créer de vives tensions au MO, car il a considérablement réduit l'afflux du Tigre et de l'Euphrate/ même lorsque la ressource est abondante les tensions peuvent être fortes car la population est nombreuse, mais dans ce cas les tensions sont surtout régionales (opposition entre métropole et territoire rural)/ les conflits peuvent aussi concerner la qualité des eaux/ les conflits d'usages dans les zones touristiques sont nombreux et suscitent de vives tensions.
- L'instrumentalisation des tensions liées à l'eau : l'eau peut aussi être un moyen de pression dans le cadre de conflits frontaliers : ex : eaux de l'Indus entre le Pakistan et l'Inde, mais c'est dans le conflit israélo palestinien que la question de l'accès à l'eau est la plus étroitement liée au conflit frontalier et politique : la question du partage des eaux du Jourdain est cruciale/ du plateau du Golan.
- Vers une gestion pacifiée : Certains bassins internationaux partagés entre de nombreux États : le Danube 14, le Nil 11, et l'Amazone 9 : une gestion pacifiée est indispensable, car l'eau est certes vectrice de conflit mais peut être aussi vectrice de coopération. De fait les conflits sont arbitrés par les OI :> débouche sur la création d'un Conseil de l'Eau en 1994 afin de limiter les conflits : car la mauvaise gestion des eaux peut entraîner des drames écologiques : ex : quasi disparition de la mer d'Aral ou du lac Tchad en Afrique

☐ Vers une gestion durable de l'eau :

- Préserver la qualité et la diversité des zones humides : Les zones humides constituent un patrimoine faunistique immense et la détérioration de leur habitat est parfois irréversible. En Europe le programme Natura 2000 a été instauré afin de veiller à la protection de ces espaces
- Limiter les risques liés à l'eau : Les risques hydrologiques sont le plus souvent provoqués par des aléas climatiques tels que les crues ou les épisodes de sécheresse sont les régions arides/semi-arides : un des principaux moyens pour limiter ces risques est la construction de barrages permettant de régulariser le débit des fleuves : mais ils sont de plus en plus critiqués car ils créent des tensions : le coût est gigantesque et ce qui se trouve en Aval sont privés de l'apport de cette eau// les aléas sont aussi sanitaires : les maladies comme le Choléra sont éradiquées des PD mais atteignent des centaines de milliers de personnes dans

les PDS :> pour limiter ces risques il faudrait augmenter l'accès à l'eau potable mais aussi l'assainissement des eaux usées et pollués

· Lutter contre le réchauffement climatique pour enrayer l'aggravation des risques hydrologiques: Le GIEC a établi que le réchauffement climatique entraîne non slt une élévation de température mais également une modification du rythme et de l'intensité des précipitations à l'échelle planétaire